



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

CONSEIL DES MINISTRES COMPTE RENDU

Mercredi 17 septembre 2025

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi. Parmi les dossiers examinés, il a adopté les dossiers suivants (lien du sommaire interactif) :

- Arrêté constatant l'indice des prix de détail à la consommation familiale du mois d'août 2025 2
- Arrêté constatant les index des travaux du bâtiment et des travaux publics pour le mois d'août 2025 3
- Cession gratuite de plants fruitiers au bénéfice de la commune de Rangiroa..... 3
- Cession gratuite de plants fruitiers au bénéfice de l'association Poihere Te Natura 3
- Subvention de fonctionnement en faveur du Groupement de Défense Sanitaire Animal de Polynésie française (GDSA-PF) dans le cadre de ses activités générales au titre de l'année 2025 4
- 39^{ème} Foire Agricole de Polynésie française : un voyage aux temps anciens 5
- Subvention en faveur d'une association, d'une confédération et d'établissements publics..... 6
- Arrêté relatif à la mise sur le marché, au service médical rendu et aux prix de la spécialité Colchicina LIRCA 1 mg 7
- Subventions aux associations sportives, de jeunesse et d'artisanat 7
- Subvention en faveur de l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française..... 9



Arrêté constatant l'indice des prix de détail à la consommation familiale du mois d'août 2025

En août 2025, l'indice général des prix à la consommation diminue de 0,5 % et s'établit à 112,12. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des prix des services de transport (- 9,5 %) et des produits alimentaires (- 0,8 %). Entre août 2024 et août 2025, l'indice général augmente de 1,2 %. En moyenne sur les douze derniers mois, sa variation est de + 1,4 %.

L'indice ouvrier baisse quant à lui de 0,3 % en août 2025, et augmente de 1,6 % sur douze mois glissants.

L'index des loyers privés (ILP) s'établit à 110,58 ce mois-ci. Entre août 2024 et août 2025, l'ILP est en hausse de 0,9 %. L'index des loyers commerciaux (ILC) s'établit à 113,56. Entre août 2024 et août 2025, l'ILC est également en hausse de 0,8 %. (Source ISPF).

Evolutions détaillées

L'évolution de l'indice des prix à la consommation au cours du mois d'août s'explique par la baisse saisonnière des coûts des services de transport (- 9,5 %) dont les prix du transport aérien de voyageurs (- 11,5 %). Les prix des produits alimentaires diminuent aussi (- 0,8 %) principalement en raison de la baisse des prix des produits de la mer (- 5,6 %) et des légumes (- 3,3 %). D'autres tarifs sont également à la baisse comme ceux des voyages à forfait (- 12,0 %).

A l'inverse, les prix de l'électricité, gaz et autres combustibles évoluent de + 0,9 %, comme ceux des boissons alcoolisées de + 0,8 %.

Comparaison de l'indice des prix à la consommation de Polynésie française avec celui de la France

Variation de l'indice des prix à la consommation	Juin 2025		Juillet 2025		Août 2025	
	France	Polynésie française	France	Polynésie française	France (Indice provisoire)	Polynésie française
Glissement sur 12 mois	1,0	1,3	1,0	1,4	0,9	1,2

Référence : <https://www.ispf.pf/publication> : Indice des prix à la consommation - Note mensuelle - août 2025



Arrêté constatant les index des travaux du bâtiment et des travaux publics pour le mois d'août 2025

En août 2025, l'index du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) diminue de 0,2 % et s'établit à 134,47. Ce résultat s'explique par la baisse des prix des matériaux de construction (- 0,4 %) dont les tarifs des matériaux métalliques (- 1,5 %), et la baisse des prix des services (- 0,3 %) dont les prix du transport aérien (- 10,3 %). Sur douze mois, l'index général du Bâtiment et Travaux Publics augmente de 1,0 %.

Dans le Bâtiment, l'index du Gros Œuvre baisse de 0,1 % tandis que celui du Second Œuvre est stable par rapport au mois précédent. Sur douze mois, l'index général du Bâtiment augmente de 0,6 %.

Dans les Travaux Publics, l'index du Génie Civil baisse de 0,4 % et celui des Travaux Spécialisés de 0,1 % par rapport au mois précédent. Sur douze mois, l'index général des Travaux Publics augmente de 1,6 %. (Source ISPF).

Cession gratuite de plants fruitiers au bénéfice de la commune de Rangiroa

La commune de Rangiroa œuvre pour l'amélioration des conditions de vie de sa population et pour une alimentation plus saine.

C'est dans ce cadre qu'elle sollicite le pays pour l'obtention de plants fruitiers de qualité issus des pépinières de la Direction de l'Agriculture (DAG).

Ces arbres seront plantés sur les *fa'apu* scolaires et sur une parcelle communale et ce, dans le but d'alimenter les cantines scolaires de l'île.

Ainsi, les élèves pourront accéder à des fruits locaux fraîchement cueillis, ce qui diminuera les importations de fruits.

Ces démarches œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie des enfants et de la population en général, et s'inscrivent dans une démarche écocitoyenne d'ordre social.

Cession gratuite de plants fruitiers au bénéfice de l'association Poihere Te Natura

L'association Poihere Te Natura est une association engagée depuis de très nombreuses années dans la préservation de la nature et la mise en valeur de la flore locale.

A travers ses actions, elle œuvre et sensibilise la population aux enjeux environnementaux.



C'est dans ce cadre qu'elle sollicite le pays pour l'obtention de plants issus des pépinières de la Direction de l'Agriculture (DAG).

Ces plants de Tiare Tahiti emblématiques de notre fenua seront mis en terre pour la mise en valeur et la préservation des sentiers de randonnées, qui accueillent chaque année, de nombreux visiteurs.

Subvention de fonctionnement en faveur du Groupement de Défense Sanitaire Animal de Polynésie française (GDSA-PF) dans le cadre de ses activités générales au titre de l'année 2025

Le Groupement de Défense Sanitaire Animal de Polynésie française (GDSA-PF), créé en 2021, est une association regroupant les éleveurs des filières bovine, porcine, avicole, apicole, aquacole et autres, ils sont actuellement 116 adhérents répartis dans l'ensemble des archipels

Sa mission principale est d'assurer la surveillance, la prévention et la lutte contre les maladies animales afin de garantir la santé des élevages locaux. En collaboration avec les autorités publiques, notamment la Direction de l'agriculture (DAG) et la Direction de la biosécurité (DBS), le GDSA-PF met en place des programmes sanitaires, propose des conseils techniques et accompagne les éleveurs dans l'amélioration de leurs pratiques. Ainsi, 37 exploitations sont régulièrement suivies et 178 visites ont été effectuées en 2024.

Grâce à ses actions, le groupement contribue à renforcer la sécurité sanitaire alimentaire, à améliorer la qualité des productions animales et à soutenir la souveraineté alimentaire de la Polynésie française. Il joue également un rôle clé dans la promotion d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Le GDSA-PF développe également des sources de revenus propres, lesquelles ont représenté le quart de son budget en 2024.

Cependant, son activité reste tributaire de fonds publics à hauteur de 30 millions de F CFP pour l'année 2025 ce qui motive la subvention présentée au conseil des ministres.



39^{ème} Foire Agricole de Polynésie française : un voyage aux temps anciens

La Foire Agricole de Polynésie française revient du **25 septembre au 5 octobre 2025**, sur le site d'Outumaoro – Puna'auia. Cet événement, devenu incontournable, réunit chaque année des milliers de visiteurs autour de la richesse du monde agricole et des savoir-faire traditionnels.

Un thème fédérateur : « I Tera rā tau – Aux temps anciens »

Cette 39^{ème} édition mettra en lumière les pratiques vivrières d'autrefois, les modes d'alimentation traditionnels et les savoir-faire ancestraux.

Plus de 240 exposants attendus

Producteurs venus de tous les archipels, éleveurs, horticulteurs, artisans, transformateurs et restaurateurs partageront avec le public le meilleur du « 100 % local ». Aucun produit importé ne sera proposé, afin de valoriser les richesses de notre fenua.

Un programme riche et varié

- **Animations culinaires et culturelles** : ahi ma'a pédagogique, ateliers de greffage, démonstrations autour du uru et du coco, fabrication de mono'i, ateliers de légendes, ori Tahiti, pêche traditionnelle, chasse au trésor pour les enfants...
- **Concours** : fruits, légumes, artisanat, miel, poe banane, animaux d'élevage et, grande nouveauté 2025, le défilé des artisans.
- **Espace bio et débats** : rencontres autour du « bio d'antan », de l'alimentation vivrière et de la restauration scolaire traditionnelle.
- **Nouveauté environnementale** : un espace consacré à la valorisation des biodéchets (compostage, tri, recyclage), animé chaque jour par la CAPL et ses partenaires.

Un rendez-vous populaire et familial

Avec près de 60 000 visiteurs attendus, la Foire Agricole reste le plus grand événement du secteur primaire en Polynésie française. Elle reflète l'engagement de la Chambre de l'Agriculture et de la Pêche Lagonaire (CAPL), du ministère de l'agriculture et de ses partenaires pour soutenir la production locale, transmettre les savoirs et rapprocher les générations.

Inauguration officielle : jeudi 25 septembre à 10h

Horaires d'ouverture : tous les jours de 8h00 à 17h00.



Subvention en faveur d'une association, d'une confédération et d'établissements publics

Sur proposition du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, et de la Culture, le Conseil des ministres a adopté l'octroi de subventions en fonctionnement, en faveur d'une association, d'une confédération et d'établissements publics, d'un montant total **31 660 043 F CFP**.

Association Confédération Établissements publics	Subventions et aides financières	Montants
Association Tomie Heiva Nui no Tumaraa	Subvention de fonctionnement pour financer l'organisation du Heiva i Tumaraa 2025	995 000
Confédération du Sport Scolaire et Universitaire (CSSU)	Subvention de fonctionnement pour financer l'assurance des licenciés des fédérations membres	8 927 072
Collège de Rangiroa	Subvention de fonctionnement pour financer la prise en charge du surcoût des repas des élèves du Centre d'éducation aux technologies appropriées au développement	3 836 850
Collège de Rangiroa	Attribution d'une subvention de fonctionnement pour financer le fonctionnement du campus connecté	3 317 877
Collège Tinomana-Ebb de Teva I Uta	Attribution d'une subvention de fonctionnement pour financer le fonctionnement du campus connecté	3 618 000
Collège de Taaone Pirae	Attribution d'une subvention de fonctionnement pour financer le renouvellement des protections des poteaux du plateau sportif	1 019 392
Lycée Tuianu Le Gayic	Attribution d'une subvention de fonctionnement pour financer le remplacement des anciens rideaux ignifugés	2 250 864



Fédération des Associations des étudiants de Polynésie Française (FAEPF)	Subvention de fonctionnement pour financer son activité générale au titre de l'année 2025	7 694 988
TOTAL		31 660 043

Arrêté relatif à la mise sur le marché, au service médical rendu et aux prix de la spécialité Colchicina LIRCA 1 mg

En Polynésie française, la goutte représente un enjeu majeur de santé publique, avec une prévalence particulièrement élevée : 25,5 % des hommes et 3,5 % des femmes sont concernés, soit plus de 14,5 % de la population, contre 0,9 % dans l'Hexagone.

Les traitements de référence des accès aigus de goutte (Colchicine Opocalcium® 1 mg et Colchimax®) sont actuellement en rupture de stock, en raison de difficultés de production.

Face à cette situation préoccupante, et afin de limiter l'impact de cette rupture, un médicament italien équivalent a été identifié en concertation avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

Afin d'assurer la continuité des traitements pour les patients polynésiens, cette spécialité a donc été autorisée sur le marché en Polynésie française et sa prise en charge par la Caisse de prévoyance sociale (CPS) est désormais possible.

Subventions aux associations sportives, de jeunesse et d'artisanat

Dans le cadre de la campagne de subvention pour l'année 2025, destinée à soutenir les associations sportives, de jeunesse et d'artisanat, les commissions d'attribution ont été réunies afin d'examiner et de statuer sur l'ensemble des demandes reçues.

Ainsi, sur proposition du ministre des Sports, de la Jeunesse, de la Prévention contre la délinquance, en charge de l'Artisanat, le Conseil des ministres a adopté l'octroi de subventions pour un montant total de **118 510 048 F CFP**, réparti comme suit :

En **fonctionnement** pour un montant total de **7 393 000 F CFP** réparti comme suit :

Associations Sportives - Activités générales	
Association Katana Karate Do	200 000



Au titre de l'artisanat - Projets spécifiques		
Comité organisateur des Expositions Artisanales des Îles Australes (COEAA)	- Organisation du 22ème Salon des Australes qui se déroulera du 27 octobre au 2 novembre 2025 dans le Hall de l'Assemblée de la Polynésie française ; - Organisation d'une formation de sculpture et de gravure sur bois en août 2025	4 548 000
Association Pito Pito	Organisation de la Tahiti Fashion Week 2025 qui se tiendra du 23 au 25 octobre 2025	1 200 000
Fédération Vahine Vaero Rimatara	Organisation de concours "coquillage et sculpture" à Rimatara du 8 au 12 septembre 2025	945 000
Fédération Va'ine Rima'i no Rurutu tu noa	Organisation de la 7ème exposition artisanale à la mairie de Rurutu qui s'est tenu du 3 au 8 mars 2025	500 000

En investissement, pour un montant total de **11 117 048 F CFP** réparti comme suit :

Au titre du sport pour un montant de 7 217 048 F CFP :

Association Tahiti Armwrestling	Acquisition d'une machine à poulie	269 000
Association Tamarii Poroa	Acquisition d'une pirogue V6	990 000
Association AKA Va'a (anciennement AK Va'a)	Acquisition d'une pirogue V6	960 000
Association Faa'a Canoe Club	Acquisition d'une pirogue V6	990 000
Association Tahiti Iti Gym	Financement d'équipements homologués	990 000
Association Matahere Va'a	Acquisition d'un va'a V6 de compétition	900 000
Association sportive Tamarii Punaruu	Acquisition de matériel pour la performance sportive	1 000 000
Association sportive Hititoa	Acquisition de pirogues V6 et V1	800 000
Association sportive Central Olympic	Acquisition d'un tapis de course et d'un vélo	318 048



Au titre de la jeunesse pour un montant de 3 900 000 F CFP :

Association MEJ Marquises - Mouvement Eucharistique des Jeunes des Iles Marquises	- Remise à neuf des charpentes et des toitures des trois parties de la cuisine : la cuisine principale, l'auvent et l'arrière-cuisine - Installation d'un chauffe-eau	900 000
Association CPCV Organisme Protestant de Formation	Achat d'une remorque roulotte traiteur	3 000 000

**Subvention en faveur de l'Institut de la jeunesse et des sports de la
Polynésie française**

Il a également été acté l'attribution d'une subvention en investissement en faveur de :

Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française (IJSPP)	Travaux de dépollution	100 000 000
--	------------------------	--------------------

SERVICE DE LA COMMUNICATION
